

Conseil municipal du 23 janvier 2020

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Voirie communale

- Les travaux d'élagage chemin de Beurevoir sont terminés.
- Un point est fait avec la commission voirie concernant l'entretien des chemins.

Bâtiments communaux

- Auberge des Marronniers :
Ouverture prévue courant février 2020. Bail commercial à venir.
Acquisition de matériel par la commune : nouveau comptoir, cuisinière et machine à café.
Rafraichissement de la peinture murale du commerce et du logement.

Ecole

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le maintien de la semaine de 4 jours pour les 3 ans à venir.
Recrutement d'un nouvel agent pour assurer le remplacement du personnel de l'école en cas de congés maladie.

Communauté de communes Pays de Lapalisse

Lecture du dernier compte rendu de réunion.

Questions diverses

- Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 50 € au collège St Exupéry pour la scolarité d'un élève de la commune.
- Le conseil municipal décide de ne pas allouer de subvention à l'association des Restaurants du Cœur ainsi qu'à l'association France Handicap.
- SAGE Allier aval : Monsieur Serge GAILLE à été désigné représentant de la commune.

Elagage

Les propriétaires de haies ou d'arbres bordant les chemins ruraux et les routes communales sont priés de les élaguer pour des raisons de sécurité, notamment pour la circulation routière. Ces travaux doivent être réalisés rapidement, avant poursuites.